



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du : 19 Octobre 2022

Délibération n° 2022-37

Administrateurs présents :

Max Roustan - Bernard Saleix - Julie Lopez-Dubreuil - Pierrette Paez - Richard Hillaire - Anne-Lyse Messenger - Jean-Claude Auribault - Daniel Canal - Max Bordary - Nordine Sekarna - Cédric Marrot - Yves Tourvieille - William Balez - Virginie Cuveraux - Marie-Christine Peyric - Michèle Veyret

Absents excusés :

Christophe Rivenq avec pouvoir à Julie Lopez-Dubreuil
Jean-Marie Bridier avec pouvoir à Michèle Veyret
Jean-François Durand-Coutelle avec pouvoir à Max Roustan
Jacques Foulquier avec pouvoir à Bernard Salaix
Dominique Fontanille avec pouvoir à Cédric Marrot
Christophe Aberlenc avec pouvoir à Marie-Christine Peyric
Gilbert Albin avec pouvoir à William Balez

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Philippe Curtil - Directeur Général
Cédric Veyrenc - Directeur Général Adjoint
Arnold Bargeton - Secrétaire du CSE OPH.

Assistaient également à la séance :

Didier Barthélémi - Cyril Laurent - Patrick Ponge - Alexia Debornes - Camille Bary - Pauline Strasman - Ysabelle Castor

Secrétariat assuré par : Sylvie Iaquina

Désignation d'un nouvel Administrateur représentant la CFDT

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2022-37 ci-annexé prend acte de la désignation de Madame Dominique FONTANILLE au Conseil d'Administration de Logis Cévenols.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 19 Octobre 2022

Rapport n° 2022-37

Direction

**Désignation d'un nouvel administrateur représentant la CFDT
en remplacement de Mr Cédric MARROT**

Pièce(s) Annexe(s) : Courrier de désignation de la CFDT du Gard du 11/05/2022

L'article L.421-8, 2° du code de la construction et de l'habitation dispose qu'entrent notamment dans la composition du Conseil d'Administration des OPH :

« Des personnalités qualifiées désignées par les institutions dont elles sont issues, parmi les caisses d'allocations familiales, l'union départementale des associations familiales du département du siège, l'association mentionnée à l'article [L. 313-18](#), les organisations syndicales les plus représentatives dans le département du siège »

A ce titre le Secrétaire Général de la CFDT du Gard a désigné par courrier du 11 Mai 2022 Madame Dominique FONTANILLE, en remplacement de Mr Cédric MARROT.

Il y a donc lieu de prendre acte de ce remplacement au Conseil d'Administration de Logis Cévenols.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- De prendre acte de la désignation de Madame Dominique FONTANILLE au Conseil d'Administration de Logis Cévenols.

273

Monsieur le Président
Office Public de l'habitat
Grand Alès - Logis Cévenols
433 Quai Bilina
30318 Alès cedex

Objet : Représentation CFDT au sein des Logis Cévenols

M. le Président,

Par le présent courrier, j'ai le plaisir de vous informer que Madame Dominique FONTANILLE à été désignée pour siéger au sein de votre organisme (Logis cévenols) en remplacement de M. Cédric MARROT à compter de ce jour.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir convoquer notre nouvelle représentante à vos réunions à l'adresse suivante:

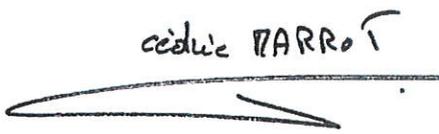
**Madame Dominique Fontanille
17 RUE DOCTEUR ZAMENHOF
30 100 ALES**

**Mail: dominiquefontanille@sfr.fr
Tél: 06 76 78 84 02**

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, mes salutations distinguées.


Syndicat CFDT Interco 30
18 Bis Rue d'Estienne d'Orves
30100 Alès
Tél. 06 20 99 06 38
Mail : interco30@interco.cfdt.fr


Cédric MARROT
Conseiller Fédéral
Secrétaire Général
Syndicat CFDT Interco 30